

REVUE BIENNALE  
DU PDDAA, 2021  
BRÈVE DU  
SÉNÉGAL



**Tableau de bord de la transformation  
de l'agriculture en Afrique :  
performances et enseignements**

# Tableau de bord de la transformation de l'agriculture en Afrique : performances et enseignements

## Revue Biennale du PDDAA, 2021: Brève du SÉNÉGAL

Momath Cissé<sup>1</sup> et Ousmane Sylla<sup>2</sup>

Cette note de synthèse a été élaborée par le programme ReSAKSS Afrique de l'Ouest et du Centre, facilité par AKADEMIYA2063, en collaboration avec la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) du Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de Souveraineté Alimentaire au Sénégal.

### Référence à citer

Cissé, M. et O. Sylla. 2024. *Revue Biennale du PDDAA, 2021 : Brève du Sénégal*. Tableau de bord de la transformation de l'agriculture en Afrique : Performances et enseignements. Kigali : Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS), AKADEMIYA2063. <https://doi.org/10.54067/caadptbr/sen>

### À propos du ReSAKSS

Créé en 2006 dans le cadre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), le Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS) contribue aux efforts de planification et de mise en œuvre de politiques fondées sur des données probantes et axées sur les résultats. Plus précisément, le ReSAKSS fournit des données ainsi que des produits analytiques et de connaissances, afin de faciliter les processus d'évaluation comparative, de revue et d'apprentissage mutuel du PDDAA. AKADEMIYA2063 dirige les travaux du ReSAKSS en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD (AUDA-NEPAD) et les principales communautés économiques régionales (CER).

**AKADEMIYA2063** bénéficie du soutien financier de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), de la Fondation Bill & Melinda Gates (BMGF), du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), de la Banque africaine de développement (BAD), du Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (FCDO) du Royaume-Uni, du Centre mondial pour l'adaptation (GCA) et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles des donateurs.

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une revue indépendante par les pairs. Les opinions exprimées ici n'engagent que leur auteur (ou auteurs) et ne reflètent pas nécessairement celles d'AKADEMIYA2063.

<sup>1</sup> Consultant

<sup>2</sup> Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA), Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de Souveraineté Alimentaire, Sénégal.

# 1. Introduction

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) ont adopté en juin 2014, la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie (réf. : Doc.Assembly/AU/2(XXIII)). Cette déclaration comporte sept engagements : (i) Engagement renouvelé par rapport aux principes et valeurs du processus du PDDAA ; (ii) Renforcement du financement des investissements dans l'agriculture ; (iii) Éradication de la faim d'ici 2025 ; (iv) Réduction de moitié de la pauvreté grâce à l'agriculture d'ici 2025 ; (v) Stimulation du commerce intra-africain des produits et des services agricoles ; (vi) Renforcement de la résilience à la variabilité climatique ; (vii) Renforcement de la responsabilité mutuelle par rapport aux actions et résultats.

Dans le cadre du respect du 7<sup>ème</sup> engagement de cette Déclaration, les chefs d'état et de gouvernement de l'UA ont demandé à la Commission de l'UA (CUA) et à l'Agence de développement de l'Union africaine – NEPAD (AUDA-NEPAD), de produire un rapport d'étape qui sera présenté à la Conférence de l'UA tous les deux ans, à partir de 2017. Le rapport inaugural de l'examen biennal a été présenté et approuvé par la Conférence de l'UA en janvier 2018, le second en février 2020 et le troisième en février 2022. Ces rapports, de portée continentale, constituent les synthèses de ceux élaborés et soumis par les pays de l'UA avec l'appui des communautés économiques régionales (CER) et des partenaires techniques et financiers (AKADEMIYA2063/ReSAKSS, FAO, AGRA, etc.).

Au total, cinquante-et-un (51) États membres, dont le Sénégal, ont élaboré et soumis leur rapport de la troisième revue biennale (3<sup>ème</sup> RB) de la mise en œuvre des engagements de Malabo. Le processus d'élaboration dudit rapport a démarré au niveau continental avec la formation organisée par la CUA à l'endroit des experts nationaux, du 15 au 19 mars 2021 par visioconférence. Au Sénégal, la formation des points focaux sur les indicateurs et les outils de collecte de données de la 3<sup>ème</sup> RB, tenue les 19 et 20 mai 2021, a marqué le démarrage du processus. Il a abouti le 28 juillet 2021 à la soumission du rapport pays à travers le système eBR ainsi qu'à l'envoi des fichiers Word à la CEDEAO.

La présente brève retrace les performances du Sénégal dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> RB. Elle relève les défis et les leçons tirées de la 3<sup>ème</sup> RB et examine les changements de politiques, de programmes et d'investissements résultant des RB. Elle met également en évidence les mesures politiques et programmatiques requises pour que le Sénégal respecte les engagements de Malabo d'ici 2025.

## 2. Progrès dans la réalisation des engagements au niveau national pendant la 3<sup>ème</sup> RB

L'échéance des engagements de Malabo étant 2025, le seuil de bonne performance a été relevé à la troisième revue biennale (3<sup>ème</sup> RB) à 7,28 contre 6,66 lors de la 2<sup>ème</sup> RB et 3,94 à la 1<sup>ère</sup> RB. Ainsi, pour cette 3<sup>ème</sup> RB, les pays sont considérés comme étant «en bonne voie» si leur score total est égal ou supérieur à la valeur de référence de 7,28 ; «en progrès» si leur score est égal ou supérieur à 5 mais inférieur à 7,28 ; ou «pas en bonne voie» si leur score est inférieur à 5. Au terme de l'évaluation, seul le Rwanda est sur la bonne voie pour atteindre les buts et objectifs de Malabo d'ici 2025, dix-neuf (19) pays sont classés comme ayant progressé.

La note globale du Sénégal pour ce 3<sup>ème</sup> examen biennal est de 5,07 (70% de l'objectif qui est de 7,28) ; le pays est donc en progrès pour la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur la transformation de l'agriculture en Afrique. Le Sénégal est classé à la sixième place en Afrique



de l'Ouest par rapport à ce score. A noter également qu'en 2019, lors de la deuxième revue biennale (2<sup>ème</sup> RB), le score du Sénégal était de 5,18 (pour un seuil de 6,66 points) et le pays a été bien classé « en progrès » pour atteindre l'objectif global. En effet, le score du pays a baissé entre 2019 et 2021 passant de 5,18 à 5,07, soit une baisse de 0,11 point en valeur absolue. Cette baisse s'expliquerait par la non disponibilité de statistiques officielles permettant de renseigner certains indicateurs de la Revue biennale mais également par le faible niveau de performance du pays par rapport à certains engagements.

Il est à préciser que la note globale de chaque pays est la moyenne de notes obtenues dans les sept (7) thèmes de performances de l'examen biennal. La note de chaque thème est calculée comme la moyenne des notes individuelles de ses indicateurs..

S'agissant de la thématique relative à l'engagement du pays à l'égard du processus du PDDAA, le pays a obtenu un score de 7,21 pour un minimum fixé à 10. En effet, le pays est classé 13<sup>ème</sup> en Afrique de l'Ouest pour une évaluation faite sur 15 pays. Des efforts restent à faire pour ce thème pour améliorer le score du Sénégal. Cette faible performance du pays par rapport à cette thématique pourrait s'expliquer par la baisse du score au niveau de la catégorie de performance PC1.2 « Coopération, partenariat et alliance basés sur le PDDAA » car le score pour cet indicateur est passé de 10 en 2019 à 5,52 en 2021. De plus, les scores des deux autres indicateurs relatifs à cet engagement n'ont pas significativement évolué entre 2019 et 2021. Ils sont passés de 7,10 en 2019 à 7,14 en 2021 pour l'indicateur de la catégorie de performance PC1.1 « Processus Pays PDDAA » et de 8,70 en 2019 à 8,96 en 2021 pour l'indicateur de la catégorie de performance PC1.3 « Examen/ Établissement/ Soutien des politiques et institutions fondées sur le PDDAA ».

Par rapport à la thématique sur le financement des investissements dans l'agriculture, des efforts devront être faits car le score du pays est très faible (1,48 pour un minimum de 7,5). Sur ce thème, le Sénégal est également à la 13<sup>ième</sup> place pour le classement de 15 pays de l'Afrique de l'Ouest.

S'agissant de l'éradication de la faim pour l'horizon 2025, le Sénégal est toujours mal noté (3,21 pour un score minimum requis de 6,32) même s'il occupe le sixième rang au classement des pays de l'Afrique de l'Ouest. Ce faible score s'explique par le fait que les valeurs des indicateurs de catégorie de performance pour ce thème sont toutes nulles sauf celle pour l'indicateur relatif aux « Dépenses publiques pour l'agriculture en pourcentage des dépenses publiques totales » dont le score est de 5,90 pour un minimum de 10. Par rapport à 2019, les scores pour cette catégorie étaient de 8,9 pour les « Dépenses publiques pour l'agriculture en pourcentage des dépenses publiques totales », 7,1 pour l'indicateur sur les « Dépenses publiques pour l'agriculture en pourcentage de la valeur ajoutée agricole » et 7,6 pour celui relatif à « l'Aide publique au développement pour l'agriculture, décaissement en % des engagements ».

Pour ce qui est de la quatrième thématique relative à l'élimination de la pauvreté grâce à l'agriculture, le pays a obtenu un score de 0,72 pour un minimum fixé à 5,81. Par conséquent, le Sénégal est aussi mal noté par rapport à ce thème et il est placé à la dixième place en Afrique de l'Ouest.

S'agissant du développement du commerce intra africain des produits et services agricoles, le Sénégal est à la première place parmi les 15 pays de l'Afrique de l'Ouest avec un score global de 7,7 pour un minimum fixé à 5. Le pays a dépassé le score minimum et il est très bien noté.

En ce qui concerne la résilience par rapport au changement climatique, des efforts devront être faits pour améliorer davantage le score du pays car le Sénégal a obtenu un score 5,93 pour un seuil minimal fixé à 8 points (1,86 point sur 10 pour l'indicateur sur la « Résistance aux risques liés au climat » et 10 points sur 10 pour l'indicateur relatif à « Investir dans le renforcement de la résilience ». Pour l'année 2019, ces valeurs étaient respectivement 2 points pour la « Résistance aux risques liés au climat » et 7,6 points pour l'indicateur « Investir dans le renforcement de la résilience » (soit un score global de 4,8 points). A noter que le score du pays a augmenté mais n'atteint toujours pas la cible fixée à 8 points.



S'agissant de la responsabilité mutuelle à l'égard des actions et des résultats, le Sénégal a obtenu une bonne note (9,25 points) pour un minimum fixé à 8,33. Pour ce thème, la moyenne globale de la sous-région est de 6,86, inférieure à la note du Sénégal. Il est placé à la deuxième place parmi les 15 pays. Il faut préciser que le score du pays pour cette catégorie de performance est passé de 9,64 points en 2019 à 9,25 points en 2021 ; soit une baisse de 0,39 point. Cette baisse s'explique par la baisse de la valeur de l'indicateur relatif à la catégorie de performance PC7.3 « Processus d'examen biennal de l'agriculture » avec 8,58 points en 2021 et 9,75 en 2019 tandis que les valeurs des autres indicateurs de l'engagement, restent constantes sur la période 2019 à 2021.

Globalement, parmi les sept (7) domaines thématiques de performance, le Sénégal a obtenu son score le plus élevé (9,25) dans le Thème 7 « *Responsabilité mutuelle à l'égard des actions et des résultats* ». Il est suivi du Thème 5 « Stimulation du commerce intra-africain des produits et des services agricoles » où un score de 7,7 sur 10 a été enregistré et le Thème 1 « Engagement renouvelé par rapport aux principes et valeurs du processus du PDDAA » avec un score global de 7,21 sur 10.



Tableau 1 : Liste des thèmes et les scores obtenus

	Score 2021	Minimum pour 2021	Score 2019	Minimum pour 2019	Variation absolue (score 2021-Score 2019)	Note moyenne Afrique de l'ouest pour 2021	Rang en 2021
Engagement à l'égard du processus du PDDAA	7,21	10	8,61	10	-1,4	8,03	13
Financement des Investissements dans l'agriculture	1,48	7,5	3,93	10	-2,45	3,02	13
<b>Éradiquer la faim</b>	3,21	<b>6,32</b>	2,14	5,04	1,07	2,87	6
<b>Éliminer la pauvreté grâce à l'agriculture</b>	0,72	<b>5,81</b>	3,1	3,94	-2,38	3,27	10
Commerce intra africain des produits et services agricoles	<b>7,7</b>	<b>5</b>	4,02	3	3,68	3,27	1
Résilience au changement climatique	5,93	<b>8</b>	4,8	7	1,13	5,93	7
Responsabilité mutuelle à l'égard des actions et des résultats	<b>9,25</b>	<b>8,33</b>	9,64	7,67	-0,39	6,86	2
<b>Note globale</b>	5,07	<b>7,28</b>	5,18	6,66	-0,11	4,75	6

Sur les 24 catégories de performance retenues pour la troisième biennale, le Sénégal a obtenu un score nul sur cinq de ces indicateurs. Il s'agit :

- des investissements du secteur privé local dans l'agriculture
- des Investissements du Secteur Privé étranger dans l'Agriculture
- de l'accès aux finances
- des partenariats publics privés (PPP) inclusifs pour les chaînes de valeur des produits de base
- de la participation des femmes à l'agro-industrie.

La valeur nulle de ces catégories de performance, listées ci-dessus, est due à l'absence de données disponibles pour les renseigner.

En revanche, le pays est sur la bonne voie pour atteindre les objectifs du continent pour cinq catégories de performance. Il s'agit des catégories suivantes :

- Pertes Post-Récoltes
- Commerce intra-africain des produits et services agricoles
- Politiques commerciales et conditions institutionnelles intra-africaines
- Investissement dans la résilience
- Capacité des pays à la planification fondée sur des données probantes, à la mise en œuvre et au S&E.

	PC	Note minimale	Sénégal	Rang
Processus National PDDAA	1_1	10	7,14	13
Coopération, Partenariat & Alliance fondés sur le PDDAA	1_2	10	5,52	13
Politique fondée sur le PDDAA & Revue/ Environnement/Appui Institutionnels	1_3	10	8,96	8
Dépenses Publiques dans l'Agriculture	2_1	10	5,90	6
Investissement du Secteur Privé local dans l'Agriculture.	2_2	5	0,00	12
Investissement du Secteur Privé étranger dans l'Agriculture	2_3	5	0,00	9
Accès aux finances	2_4	10	0,00	12
Accès aux technologies et intrants agricoles	3_1	7,92	2,40	12
Productivité agricole	3_2	5	0,38	12
Pertes Post-Récoltes	3_3	5	9,00	1
Protection sociale	3_4	10	3,64	7
Sécurité alimentaire et Nutrition	3_5	5	1,42	6
Sécurité sanitaire des aliments	3_6	5	2,39	11
PIB agricole et Réduction de la pauvreté	4_1	6,25	2,50	7
PPP inclusifs pour les chaînes de valeur des produits de base	4_2	5	0,00	8
Emploi des jeunes dans l'agriculture	4_3	5	0,39	9
Participation des femmes à l'agro- industrie	4_4	7	0,00	9

	PC	Note minimale	Sénégal	Rang
Commerce intra- africain des produits et services agricoles	5_1	5	10,00	1
Politiques commerciales et conditions institutionnelles intra- africaines	5_2	5	5,40	3
Résilience aux risques climatiques	6_1	6	1,86	10
Investissement dans la résilience	6_2	10	10,00	1
Capacité des pays à la planification fondée sur des données probantes, à la mise en œuvre et au S&E.	7_1	5	10,00	1
Examen par les pairs et responsabilité mutuelle	7_2	10	9,17	10
Processus de Revue Biennale de l'Agriculture	7_3	10	8,58	12

### 3. Défis et leçons tirées de la troisième Revue Biennale au Sénégal

La troisième revue biennale est conduite avec l'appui des points focaux des services publics, des organisations des producteurs, de la société civile, du secteur privé, des institutions de financement, des partenaires techniques et financiers du secteur agricole. Chacun en ce qui le concerne fournit les informations disponibles pour le renseignement des paramètres des indicateurs. Des rencontres sont organisées à la DAPSA pour l'appropriation des documents techniques, le partage des indicateurs à renseigner et la méthode de collecte de ces indicateurs.

Au cours du processus, des structures potentiellement productrices de données ont été identifiées et conviées à prendre part aux travaux afin de relever le défi lié au manque de données pour certains paramètres et sous-paramètres des indicateurs.

Toutefois, des difficultés sont rencontrées au cours de l'élaboration du RB 2021. Ces difficultés sont souvent liées au plan institutionnel, technique, ou financier. Sur le plan institutionnel, il a été constaté, pour la préparation de cette présente revue biennale, un faible portage par le Ministère en charge de l'Agriculture coordinateur du processus RB. Les difficultés techniques rencontrées dans la mise en œuvre des activités sont liées, pour la plupart, aux mesures de restriction dans la gestion de la COVID 19. En ce qui concerne les difficultés financières, elles se caractérisent par l'absence d'un budget sur ressources internes destinées exclusivement à la RB.

Globalement, les principaux défis sont :

- ✓ La disponibilité des membres du comité ;
- ✓ La tenue régulière de réunions ou d'atelier sur la préparation et la mise en œuvre des activités de la Revue biennale ;
- ✓ La sensibilisation des autorités et leur implication ;
- ✓ La compréhension des indicateurs par les acteurs impliqués ;
- ✓ La collecte des données et leur mise à jour régulière ;
- ✓ La mise en œuvre du plan de travail ;
- ✓ La mobilisation de certaines catégories d'acteurs.

Pour relever ces défis, l'appui du ReSAKSS et du Consultant national a été déterminant. Ils ont facilité à la Coordination la compréhension des indicateurs et aidé à la résolution des difficultés rencontrées tout au long du processus RB 2021. Cependant, des efforts restent à faire pour une meilleure implication de toutes les parties prenantes.

## 4. Changements de politiques et de programmes au niveau national suite aux troisième, deuxième et première RB

Aujourd'hui, le gouvernement du Sénégal a engagé une série d'études et de revues participatives des programmes ayant identifié les contraintes et opportunités dans le secteur de l'agriculture à travers l'élaboration de la Stratégie Nationale de Souveraineté alimentaire (SAS). En effet, le processus d'élaboration de cette stratégie nationale de souveraineté alimentaire a permis, aux acteurs du secteur, d'analyser les principales contraintes pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire au Sénégal. Il a également mis en évidence les principaux défis liés au secteur pour parvenir à une agriculture sécurisée et résiliente aux changements climatiques (sécheresse, inondation, pause pluviométrique etc.). C'est dans ce contexte que le programme « Compact » a été lancé pour améliorer la situation alimentaire des ménages et la productivité dans l'agriculture. Le Compact est aligné à la stratégie nationale de sécurité alimentaire et a comme objectif principal d'améliorer et d'accroître, de manière durable, la productivité, la production et la valorisation des produits agricoles, par l'extension des superficies, notamment irriguées. Il vise également l'intensification des systèmes de production par l'accès aux intrants de qualité et aux services et la transformation des produits agro-pastoraux et halieutiques, tout en veillant aux pratiques respectueuses de l'environnement, à travers une gestion responsable des terres et de l'eau et une promotion de pratiques agro écologiques. En définitive, le Compact devrait contribuer de manière considérable, entre autres, aux engagements liés à la productivité agricole ainsi qu'à l'éradication de la faim, au renforcement de la résilience et au commerce intra africain par l'augmentation de la production.

## 5. Actions prioritaires à mettre en œuvre et recommandations pour garantir la réalisation des engagements de Malabo d'ici 2025

Pour l'atteinte des objectifs de Malabo d'ici 2025, le Sénégal doit poursuivre les actions prioritaires entreprises dans le cadre de la mise en œuvre du plan Sénégal émergent notamment la réalisation des projets et programmes inscrits dans le PAP2A dont l'agriculture occupe une place centrale. Le pays doit impliquer davantage le secteur privé (national et étranger) dans les investissements pour le secteur agricole. Le dispositif pour le renseignement des indicateurs doit être amélioré en impliquant davantage les structures productrices de données statistiques telles que l'ANSD, la DPEE etc.

En outre, des efforts devront être faits pour rendre disponibles les statistiques permettant de renseigner les indicateurs de la Revue biennale. L'accès aux données constitue un problème majeur pour les équipes chargées de renseigner les indicateurs de la RB. En effet, aucune donnée permettant de renseigner les indicateurs des catégories de performances sur l'investissement du Secteur Privé local dans l'Agriculture, l'investissement du Secteur Privé étranger dans l'Agriculture, l'accès aux finances etc. n'était disponible au moment



de l'élaboration du rapport. Cet état de fait diminue le niveau de performance du pays par rapport à l'atteinte des cibles de la RB car un score nul est alloué à chaque indicateur non complètement renseigné.

Enfin, le pays devrait améliorer son niveau de performance par rapport à l'atteinte des cibles de la RB notamment sur les catégories de performance relatives à la Coopération et au Partenariat fondés sur le PDDAA, à la résilience face aux risques climatiques, à l'emploi des jeunes dans l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ainsi qu'à la productivité agricole. Une bonne exécution du compact pourrait y contribuer considérablement.

## 6. Références

Union Africaine. 2022. Troisième Rapport d'examen biennal sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo de juin 2014 à la Conférence de l'UA.

Gouvernement du Sénégal. Formulaire de préparation du Rapport du Sénégal pour la troisième revue biennale.



# ReSAKSS WA

Regional Strategic Analysis and Knowledge Support System  
by AKADEMIYA2063

## ReSAKSS-Afrique de l'Ouest

Bureau régional d'AKADEMIYA2063

Lot N\*3 Almadies

B.P. : 24 933 Ouakam

Dakar, Sénégal

Tél : +221 33 865 28 81

Email : dakar-contact@akademiya2063.org



AKADEMIYA

The Expertise We Need. The Africa We Want.

## AKADEMIYA2063 - Siège

Kicukiro/Niboye KK 341 St 22

P.O. Box 1855

Kigali, Rwanda

Tél : +250 788 318 315

Email : kigali-contact@akademiya2063.org

Site web : [www.akademiya2063.org](http://www.akademiya2063.org)

